



PRÉSENTATION SUCCINCTE

Projet PO 344 351 « Appui à la formalisation et à la structuration des associations professionnelles du Bois au-dessus du 8^{ème} parallèle, en vue de leur réseautage et de leur mise en relation avec les Industriels du bois pour leur approvisionnement en bois d'origine légale »

et

des principaux résultats



Le projet **PO 344351** intitulé « Appui à la formalisation et à la structuration des Associations Professionnelles (AP) du marché domestique du Bois au-dessus du 8^{ème} parallèle, en vue de leur réseautage et de leur mise en relation avec les industriels du bois pour leur approvisionnement en bois d'origine légale » .

Le projet d'un montant de **48.773.500 FCFA** couvre une période de **12 mois**, à partir du 6 Juillet 2020, financé à 100% par le programme FAO UE FLEGT, répond à une demande du SPIB.



Le premier projet **PO 333638** a atteint ses objectifs et plus encore. Il est important de relever que sa mise en œuvre a permis la création de deux coopératives (WOBÊ et WOGNON), lesquelles ont signé des accords de collaboration avec certains industriels, intéressés à les accompagner pour leur approvisionnement en bois légal. D'autres résultats importants ont été atteints grâce à ce projet, ce qui a permis l'obtention d'un deuxième projet **PO 344351**, financé par le programme FAO-UE FLEGT intitulé : **"Appui à la formalisation et à la structuration des Associations Professionnelles (AP) du marché domestique du bois au-dessus du 8^{ème} parallèle, en vue de leur réseautage et de leur mise en relation avec les industriels du bois pour leur approvisionnement en bois d'origine légale"**, pour consolider les acquis du premier projet et concrétiser la mise en relation commerciale effective avec les Industriels du Sud.

Contexte :

La nécessité d'appuyer les opérateurs du marché domestique pour garantir l'accès légal à la ressource, notamment ceux situés au-dessus du 8ème parallèle où l'exploitation forestière est interdite alors que les besoins en bois du marché domestique sont importants et cela reste encore un défi majeur pour la Côte d'Ivoire.

Aider les opérateurs de cette partie du pays interdite à l'exploitation à être en relation commerciale avec les Industriels installés dans le sud du Pays pour leur approvisionnement en bois réduirait significativement l'exploitation illégale dans cette zone.

La mise en relation avec les industriels n'est pas la seule solution, il en existe d'autres.



Résultats attendus du Projet :

4 résultats sont attendus :

Résultat 1 : Les opérateurs du marché domestique sont mieux structurés et formalisés

3 activités

1. Organiser un atelier de renforcement des capacités et de structuration des 2 AP créées lors du premier projet;
2. Identifier les opérateurs non affiliés et les intégrer aux AP existantes;
3. Appuyer la formalisation des opérateurs Membres des AP.



Résultat 2 : Les opérateurs du marché domestique sont impliqués dans le processus APV FLEGT

- **3 activités**

1. Assurer la participation des opérateurs du marché domestique au processus APV;
2. Réaliser une brochure d'information sur la politique forestière, le code forestier et les décrets subséquents;
3. Organiser un atelier d'information sur la politique forestière, le code forestier et les décrets d'application.

Résultat 3 : Les opérateurs du marché domestique du Nord sont approvisionnés en bois légal par les opérateurs Industriels

- 3 activités

1. Définir les besoins actuels des opérateurs du marché domestique du Nord;
2. Identifier les Industriels du bois pour l'approvisionnement des AP en bois légal;
3. Mettre en relation les industriels du bois volontaires et les AP du Nord
4. Faire le suivi de la réalisation des commandes de bois légal



Résultat 4 : La visibilité du projet sera garantie au niveau national et international

- 3 activités

1. Organiser l'atelier de lancement du projet;
2. Produire des Outils de visibilité (Newsletters, Brochures, Site Web etc.);
3. Organiser un atelier de restitution des résultats du projet.

REALISATIONS / Résultat 1

Les opérateurs du marché domestique sont mieux structurés et formalisés

Activités prévues	Réalisations
1.1- Organiser un atelier de renforcement des capacités et de structuration des 2 AP créés lors de la phase précédente.	Atelier tenu les 29 et 30 à Korhogo avec la présence de 42 opérateurs du secteur bois de Korhogo et environ
1.2- Identifier les opérateurs non affiliés et les intégrer aux AP existantes.	Réalisée avec une communication soutenue de l'expert en gestion organisationnelle qui a appuyé les 2 AP du projet précédente et les opérateurs affiliés à la Chambre Régionale des Métiers de Korhogo
1.3- Appuyer la formalisation des opérateurs membres des AP.	4Réunions de sensibilisations régulières ayant abouti à la rédaction de projets de statuts pour l'AP FOUNDARA COOP-CA en cours de création.

REALISATIONS / Résultat 2

Les opérateurs du marché domestique sont impliqués dans le processus APV/FLEGT

Activités prévues	Réalisations
2.1. Assurer la participation des opérateurs du marché domestique au processus APV FLEGT	Consultation régulière des AP pour les sujets de leur intérêt et information sur les discussions en cours conformément au mode de fonctionnement du Collège Secteur Privé de l'APV FLEGT.
2.2. Réaliser une brochure d'information sur la politique forestière, le Code forestier 2019 et les décrets subséquents.	Brochure réalisée sur la politique nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des forêts, le code forestier de 2019 ainsi que les textes d'application pris
	2 ^{ème} atelier tenu à Korhogo les 15 et 16

REALISATIONS / **Résultat 3**

Les opérateurs du marché domestique du Nord sont approvisionnés en bois légal par les opérateurs industriels.

Activités prévues	Réalisations
3.1 : Définir les besoins actuels des opérateurs du marché domestique du Nord.	Les besoins des opérateurs du Nord sont estimés à environ 35.000 m3 de bois par an.
3.2 : Identifier les industries du bois pour l'approvisionnement des AP en bois légal	Au total, 15 Industries du bois ont été identifiées et sont volontaires à approvisionner les opérateurs du Nord.
3.3 : Mettre en relation les industries du bois volontaires et les AP du Nord	Mise en relation effectuée lors d'une mission dédiée des AP du Nord à Abidjan du mardi 25 Mai au vendredi 28 Mai 2021
3.4 : Faire le suivi de la réalisation des	Conventions d'approvisionnement signées Mai 2021.

REALISATIONS / **Résultat 4**

La visibilité du projet est garantie.

Un expert en communication a été recruté pour mieux assurer sa visibilité

Activités prévues	Réalisations
4.1 : Organiser un atelier de lancement	Atelier de lancement tenu le 26 Août 2020 à Abidjan avec la participation des AP du Nord et au total 58 Participants
4.2 : Produire des outils de visibilité	Outils de visibilité produits : Site Web, Kakemonos, Newsletters, Articles dans Presses écrites, émissions Radios de proximité, T-Shirts, Sacs Cabas, ...
4.3 : Organiser un atelier de restitution des résultats	Restitution des résultats par visioconférence compte tenu des vacances et de COVID-19



CONCLUSION

Contribution effective du projet à la structuration et à la formalisation du marché domestique du bois en Côte d'Ivoire.

L'appui constant de l'expert en Gestion Organisationnelle a permis de mieux structurer les AP créées et d'en créer une 3^{ème} à Korhogo

**Mise en relation commerciale entre les Industriels du Bois et les AP du Nord réalisée par la signature d'Accord à cet effet.
Commandes de bois attendues.**

Merci pour votre aimable attention



P R O G R A M M E F A O F L E G T



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



SPIB

Syndicat des **P**roducteurs **I**ndustriels du **B**ois